

*L'Adresse—M. Blackburn (Brant)*

Le député a parlé de subventions parallèles pour les universités. Nous avons annoncé l'introduction d'un système à la base «A» pour le conseil de financement. L'ancien gouvernement utilisait partiellement la base «A» et prévoyait, dans le budget de dépenses supplémentaire, des subventions ponctuelles de 10 ou 15 millions de dollars qui interdisaient toute prévision sérieuse. Nous avons plutôt instauré un régime de financement à la base zéro ou «A» qui permet aux scientifiques et aux universités d'établir des prévisions quinquennales. Comme je l'ai dit au député, ce nouveau programme, qui poussera le secteur privé à financer la recherche, doit permettre d'obtenir un milliard de dollars au cours des cinq prochaines années. Il s'agit d'un sérieux apport pour les universités. Le député a aussi mentionné...

**M. le vice-président:** Je regrette d'interrompre le ministre, mais je voudrais permettre de poser au moins une autre question au cours de cette période de 10 minutes réservée aux questions et aux observations. La parole est au député de Winnipeg-Nord (M. Orlikow), après quoi le ministre pourrait conclure.

**M. Orlikow:** Monsieur le Président, le ministre n'ignore pas que, dans l'opposition, le parti conservateur reprochait au gouvernement de mal subventionner la recherche scientifique. Les députés conservateurs avaient promis que leur gouvernement consacrerait 2,5 p. 100 du produit national brut à la recherche et au développement scientifiques.

Il est beaucoup question de nouveaux organismes et de nouveaux conseils. Avons-nous la moindre preuve que le secteur privé, si récalcitrant autrefois quand il s'agissait d'investir dans la recherche et le développement, soit maintenant mieux disposé?

● (1540)

Je voudrais également lui demander si le Conseil national de recherches, le Conseil de la recherche médicale, le Conseil de recherches en sciences humaines et le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie obtiendront plus d'argent du gouvernement cette année qu'ils n'en ont eu l'année dernière. Le gouvernement fait-il le nécessaire pour assurer la réalisation des plans quinquennaux de ces organismes ou ces derniers vont-ils devoir attendre que le secteur privé fasse, au cours des années à venir, ce qu'il n'a pas fait jusqu'ici? Comment pouvons-nous être sûrs que nous nous rapprocherons des 2,5 p. 100 du produit national brut qui doivent être affectés à la recherche scientifique et au développement au cours des prochaines années?

**M. Oberle:** Monsieur le Président, le député m'a écouté très attentivement lorsque je parlais. Je pensais avoir répondu à ces questions.

Il est facile de s'attaquer au secteur privé. Il est vrai que ce dernier ne fait pas sa juste part et que, jusqu'ici, il n'a pas consacré un grand pourcentage du produit national brut à la recherche et au développement ou aux activités scientifiques. Sans doute peut-on également adresser certains reproches au gouvernement, car il n'a pas donné l'exemple ni accordé les stimulants nécessaires. Si je suis tellement certain que nous disposerons d'argent frais pour financer ces conseils de recherche, même cette année, c'est parce que le secteur privé répond avec enthousiasme à notre invitation en s'orientant dans la voie

que je lui ai montrée au cours de la première année de mon mandat en lui indiquant que nous étions prêts à nous joindre à lui. En fait, c'est là un excellent investissement pour le secteur privé: pour 50c., il peut investir 2 \$ dans la recherche et le développement. Nous ouvrons les laboratoires minables de notre institut de recherche. Nous assurons le transfert des idées et des gens vers le secteur privé pour stimuler ce genre d'initiatives.

En ce qui concerne l'objectif à atteindre par rapport au produit national brut, j'ai demandé au Conseil des sciences de m'aider à établir des objectifs de financement réalistes en examinant chacun des secteurs de notre industrie et en comparant ce qu'ils font sur le plan des sciences et de la technologie avec ce que leurs concurrents réalisent dans d'autres pays. Nous établirons ainsi des objectifs réalistes.

J'ai dit clairement, de même que le premier ministre (M. Mulroney), dans le discours du trône, que nous sommes bien déterminés à demeurer parmi les chefs de file de la communauté internationale en nous préparant à faire notre entrée dans le XXI<sup>e</sup> siècle. Nous y sommes bien déterminés. Le gouvernement fédéral fera prochainement ce qu'il sera nécessaire de faire en coopération avec tous ceux qui ont des intérêts en jeu dans ce domaine important.

**M. Derek Blackburn (Brant):** Monsieur le Président, je voudrais tout d'abord féliciter notre nouveau Président d'avoir été élu au poste qu'il occupe maintenant. En outre, je tiens également à vous féliciter vous aussi pour avoir été reporté dans vos fonctions à titre de vice-président, ainsi que les autres présidents qui ont été nommés ou dont le mandat a été renouvelé. Je souhaite aussi adresser mes félicitations à la motionnaire et au commotionnaire de l'Adresse en réponse au discours du trône. Je ne suis pas d'accord avec tout ce qu'ils ont déclaré dans leurs discours, mais je les félicite quand même pour avoir défendu un document que certains d'entre nous de ce côté-ci de la Chambre ont déjà qualifié d'indéfendable.

Dans mes observations d'aujourd'hui, j'aborderai seulement une partie du discours du trône. Je sais que le gouvernement voudrait discuter de ses quatre piliers. Il veut maintenant qu'ils soient le signe de l'intérêt qu'il porte à ces questions. Cependant, ils sont abordés de façon si vague dans le discours du trône, qu'ils cachent les véritables réalisations du gouvernement. Les piliers en fait cachent le programme législatif du gouvernement, il faut lire entre les lignes ou chercher à voir entre les piliers pour bien comprendre comment le pays est administré.

Arrêtons-nous à un seul de ces piliers—le rayonnement international. Pour être juste, le gouvernement a remporté certains succès à cet égard. Par exemple, il a perçu le sentiment de dégoût que suscite l'apartheid chez les Canadiens et il a utilisé ce consensus pour promouvoir l'imposition de sanctions par les démocraties occidentales. Cependant, quand on examine le bilan du gouvernement en matière de paix et de sécurité, les choses sont bien différentes. On lit notamment dans le discours du trône:

Aux yeux des Canadiens, nulle tâche n'est plus importante que celle de préserver la paix et la sécurité mondiales.

Ce sont des déclarations simplistes de ce genre qui ont valu au Livre gris du gouvernement sur la politique étrangère du